

Pays de la Loire, Vendée
Vix
Grand Montnommé (le)

Prieuré Saint-Nicolas de Lethon ou de Montnommé, puis ferme dite le Grand Montnommé

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002372
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : prieuré, ferme
Parties constituantes non étudiées : cour, mur de clôture, portail, grange, étable, toit à porcs, logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1836, H, 555, 556, 557 ; 2019, OH, 11

Historique

Le prieuré Saint-Nicolas de Leton jusqu'au milieu du 17e siècle

Le prieuré Saint-Nicolas de Leton (ou Lethon), dépendance de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise, est mentionné dans le testament de Hugues, bourgeois de Marans, le 9 décembre 1270. Ayant demeuré à la Sébrandière, il demande au prieur de Leton, chapelain de Vix, de sceller l'acte "en témoin de vérité". Vers 1504, un censif de biens relevant de la seigneurie de Marans mentionne quelques terres confrontant au prieuré de Leton. En 1577, un procès oppose entre eux plusieurs habitants de Vix, dont Nicolas Myngot et son gendre Cosme Barbotin, laboureurs "au village de Leton" ; la compétence des juges de La Rochelle dans cette affaire est rejetée par l'une des parties, le prieuré de Leton étant membre de l'abbaye de Nieul qui est du ressort de la sénéchaussée de Fontenay-le-Comte. A cette époque, les guerres de Religion font rage dans la région et il est probable que, après la guerre de Cent ans, le prieuré de Leton et ses bâtiments en souffrent.

Le premier prieur de Leton connu est Jehan Collart qui, le 18 septembre 1601, vient visiter la paroisse de Vix. Il renouvelle l'opération le 31 mai 1617 et relève que le curé de Vix se rend une fois par semaine dire une messe dans la chapelle de Leton. A cette date, la métairie du prieuré est affermée depuis quelques mois à Michel et Louis Guérin, père et fils. En décembre 1641, Claude de Sallo, prieur de Saint-Nicolas de Leton, représenté par son père Jacques de Sallo, seigneur de Beauregard, afferme la métairie du prieuré, pour sept ans, à Isaac et Joseph Degerson, père et fils, marchand, qui y demeurent déjà. Protestants, Isaac et Joseph Degerson sont mentionnés dans la région de Velluire, La Rochelle et Foussais dans la première moitié du 17e siècle. Isaac Degerson meurt peu après puisque la ferme du prieuré de Leton est renouvelée en faveur de ses enfants le 4 août 1642. Elle concerne aussi la métairie de la Grange, au Gué-de-Velluire, exploitée par Nicolas Pageaud. Du 6 au 27 novembre suivants, un inventaire après décès des biens d'Isaac Degerson est réalisé au prieuré de Leton où il demeurait. L'opération se déroule dans une chambre basse et dans trois chambres hautes du logis, occupées par chacun des enfants du défunt. Les nombreuses pièces de bétail (boeufs, vaches, veaux, cochons, chevaux) qui se trouvent dans la métairie sont aussi estimées. On mentionne également d'importantes quantités de vin entreposées dans un cellier.

Cet inventaire se déroule alors que le dessèchement des marais de Vix-Maillezais, autour du prieuré, est sur le point de commencer. En cet automne 1642, les fondateurs de la Société des marais passent des accords avec les principaux propriétaires de ces marais, l'évêque de Maillezais et l'abbesse de Saintes, pour pouvoir procéder aux travaux. Il faut

toutefois attendre dix-sept ans pour qu'un tel accord soit conclu avec le prieur de Lethon, Claude Sallo (représenté par Denis de Sallo, un des protecteurs de la Société). Le 31 octobre 1659, le prieur renonce à son droit de pacage exercé pour sa métairie de la Grange sur les marais alentours, en échange de dix arpents de marais desséchés qui viennent enrichir ses possessions.

De prieur en prieur et de fermier en fermier (17e-18e siècles)

Le prieuré de Leton n'est déjà plus qu'une exploitation agricole sur laquelle repose un bénéfice ecclésiastique en commende. Au cours des 17e et 18e siècles, le prieuré et métairie, avec la métairie de la Grange qui lui est liée, est régulièrement affermé à des régisseurs et/ou exploitants par les prieurs successifs. En 1663, lors du partage des marais desséchés de Vix-Maillezaïs, Jean Babin est fermier de Lethon. En 1694, Julien Denfer, sénéchal du Gué-de-Velluire et de Vix, prend en ferme pour sept ans le revenu temporel du prieuré auprès de l'abbé de La Grange, conseiller du Parlement de Paris, représenté par Jacques Corbier, conseiller du roi, élu en l'élection de Fontenay-le-Comte. Denfer devra avancer l'argent nécessaire "pour le service divin qui est accoutumé et est dû à être fait pour ledit prieuré". En 1702 et 1706, c'est Nicolas Gaussuron, prêtre archidiacre honoraire de Bressuire en l'église cathédrale de La Rochelle, qui, en tant que prieur commendataire de Leton, afferme le revenu temporel du prieuré, pour cinq ans, à Michel Audineau, déjà laboureur à Leton, et son épouse, Louise Dougé. Là encore, il est prévu que le fermier avancera les 20 livres destinées au service divin du prieuré. De 1721 à sa mort en 1752, le prieuré est détenu par l'abbé Gautier de Montreuil, puis par son neveu, l'abbé Privaut de Frêne, décédé en 1774. Vers 1730, le prieuré présente un revenu de 1800 livres. En 1752, Julien Denfer, demeurant à Saint-Michel-le-Clouq, est fermier du prieuré de Leton qu'il sous-afferme à des exploitants.

Au 18e siècle, une famille de cultivateurs en particulier exploite la métairie de Lethon ou de Montnommé. En 1739, Paul Plaire (1703-1773) et son épouse Marie Bonneaud (1708-1748) vivent là, et Paul Plaire en est fermier jusqu'à sa mort en 1773. Lui succèdent ses fils et gendre, Louis Plaire (1740-1774), époux Clavurier, et Jean Clavurier (1733-1780), marié à Marie Plaire ; puis les fils de ce dernier, Paul Clavurier (1754-1803), époux de Marie-Rose Caillaud, et Jean Clavurier (1761-1812), époux de Catherine Maréchaud (un autre de leurs fils, Pierre, époux de Marie Plaire, est quant à lui fermier à la cabane de la Chaussée).

De Leton à Montnommé : un prieuré abandonné dès la fin du 18e siècle

Le caractère religieux des lieux est depuis longtemps un souvenir. L'endroit est décrit au début du 18e siècle par Claude Masse dont la carte de la région en 1720 est la première à mentionner l'île de "Montnommé" avec sa "chapelle ruinée". Dans le mémoire qui l'accompagne, Claude Masse parle de "l'île de Montnommé, qui est d'une figure ovale sur environ 400 toises de long et 280 de large, d'un terrain un peu élevé. Elle est toute bien labourée et entourée de marais desséchés qui sont en prairies et terres labourées, et l'on y communique de l'île de Vix par une chaussée. Elle est de la paroisse de Vix. Il y a dans cette petite îlette une grosse métairie et il y a toute apparence que c'était autrefois un monastère puisqu'il y a encore dans tout son entier une grande chapelle qui sert à présent de grange, n'y faisant plus l'office divin. Elle appartient à l'abbé de Nieul."

En 1774, le prieuré est attribué par le roi en commende à Messire Jean-Baptiste Cotton des Houssayes, prêtre docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison et société de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, de Caen et de Lyon, demeurant à Rouen, rue du Grand Maulévrier, représenté par Jean Gerbault, fermier seigneurial de Vix. Il trouve le prieuré en très mauvais état, et notamment ce qui reste des bâtiments religieux. Le 20 juin 1776, il en fait constater que l'ancienne chapelle du prieuré "est depuis un temps immémorial employée à usage de grenier" et que ses bâtiments (une nef, divisée en deux niveaux, et deux chapelles contiguës) "sont entièrement tombés en ruines et ne sont plus que des masures, refuge des volailles et des reptiles". A Montnommé, les bâtiments de ferme comprennent un ancien logis, un autre plus récent, une étable ou écurie de 17,5 pieds de long sur 16, deux toits à porcs, un toit à brebis, une autre écurie de 19 pieds sur 12, et une grande étable ou "grange à paille", de 42 pieds sur 17. Sur ce constat, Cotton des Houssayes demande le transfert du service du prieuré en l'église de Vix (à l'autel alors dédié à saint Barthélémy) et la démolition des bâtiments de Leton. Le 29 juin 1777, l'assemblée des habitants de Vix approuve sa demande et, le 5 juillet, l'évêque de La Rochelle signe le décret de transfert. Le 6 août, Cotton des Houssayes présente une requête au roi pour qu'il autorise, à son tour, la translation et la démolition des bâtiments, requête transmise par l'intendant de Poitou le 21 septembre, avec avis favorable.

Après Cotton des Houssayes, Leton et ses bénéfices échoient vers 1780 à Messire Mohel de la Touche qui en passe bail général à Marie Trumaud, veuve d'André-Joseph Chiron, demeurant à Fontenay-le-Comte. En juillet 1784, elle afferme la métairie de Saint-Nicolas de Leton à Pierre Rougier et Marie Babin son épouse, et la métairie de la Grange à François Augereau époux de Marie-Anne Clavurier. Au décès de Marie Trumaud, en 1785, ces baux sont résiliés et un contentieux s'élève entre les habitants de Vix et Rougier qui, ayant fait de mauvaises récoltes, n'a pas pu payer la taille et a quitté les lieux.

Montnommé depuis la Révolution

Arrive alors la Révolution. L'ancien prieuré de Montnommé, exploité par un certain Goguet, est saisi comme bien national et estimé, le 17 novembre 1790, à 50 868 livres, y compris la métairie de la Grange, exploitée par le sieur Carré. La ferme

de Montnommé (il ne sera plus jamais question de prieuré ni de l'appellation Leton) change alors de propriétaire. Vers 1800, avec la métairie de la Grange, elle appartient à Pierre Guérin, époux de Marie Gaudineau, ancien notaire royal, maire de Vix de 1801 à 1802, et à sa nièce, Louise Lièvre, veuve de Jean Mingueneau, ancien juge de paix du canton du Gué-de-Velluire. Les Guérin-Lièvre-Mingueneau font partie de ces petits notables locaux d'avant la Révolution qui profitent des événements pour accroître leur ascension sociale et économique. Malgré ce changement de propriétaire, la famille Clavurier et ses alliés restent les exploitants privilégiés de Montnommé. Ainsi, le 30 janvier 1804, Jean Clavurier époux de Catherine Maréchaud, prend en ferme pour sept ans "le domaine et métairie appelés Montnommé" auprès de Pierre Guérin et de Louis Lièvre-Mingueneau. Jean Clavurier s'éteint à Montnommé en 1812.

La métairie de Montnommé apparaît sur le plan cadastral de 1836. Ses bâtiments sont alors très différents de ceux d'aujourd'hui. Trois d'entre eux (sans doute des dépendances) occupent l'emplacement de la grande grange-étable actuelle et d'une partie de la cour qui la jouxte au sud, le long du chemin. Un autre ensemble de bâtiments (dont sans doute le logis) se trouve à l'est de la cour. Un troisième prend place au nord-est (à la place de l'actuel hangar métallique). Le tout est enserré dans une enceinte polygonale dont un angle forme une excroissance vers l'est (ancienne fortification ?).

En 1836, selon le cadastre, Montnommé appartient à Louis Debureau, propriétaire, demeurant au Boupère. Une première reconstruction a lieu en 1851, selon le cadastre, toujours pour le compte de Louis Debureau. C'est probablement à cette date qu'a été édifiée la grande grange-étable ainsi que le logement au nord du logis actuel. En ce milieu du 19^e siècle, la ferme est exploitée par Jean Guinaudeau (1808-1874), époux de Marie-Victoire Alligné. Un nouveau logis, véritable maison de maître, est construit dans le prolongement sud des précédents bâtiments en 1878, selon le cadastre, pour le compte de Jean Maillet. Le 19 août 1918 (devant Deme, notaire au Poiré-sur-Velluire), le domaine de Montnommé est vendu par Félix Dupont, propriétaire à Sainte-Hermine, à Marcel Bretau, époux de Marie Pageaud, industriel à Vix et dans la région. Pendant la guerre 1914-1918, les époux Bretau-Pageaud se sont enrichis à l'aide de leur laiterie ([4 rue de la Quincaillerie](#)), en fournissant l'armée française, ce qui leur permet cette acquisition (ils sont aussi propriétaires de la porcherie industrielle, [8 rue du Pont aux chèvres](#)). Après eux, le domaine passera en 1974 à Jean-Pierre Robin, demeurant à La Rochelle.

NB : La tradition orale rapporte une légende au sujet de Lethon/Montnommé. Un trésor serait caché dans un souterrain dont l'entrée se trouverait dans l'angle sud-est de la propriété, selon la formule : "A la volée d'un chapon gras, un trésor tu trouveras".

Période(s) principale(s) : milieu 19^e siècle, 4^e quart 19^e siècle

Dates : 1878 (daté par source)

Description

L'ancienne métairie de Montnommé est située sur une ancienne petite île qui porte son nom, au sud-est de son point culminant. L'essentiel de ses bâtiments se répartit sur les deux côtés d'une grande cour et d'un jardin qui la longe au sud. Ce jardin est délimité par un muret de clôture qui se prolonge au sud et à l'est, et qui est interrompu à l'ouest par un portail à piliers maçonnés. Ces piliers, octogonaux, sont chacun surmontés d'un amortissement mouluré. Un petit pavillon, en ruines, prend place dans l'angle sud-est du mur de clôture.

Sur le côté nord de la cour s'élève une très vaste grange-étable dont la façade est placée sur le mur pignon, témoin d'une activité d'élevage ancienne et importante. Elle se prolonge au nord-est par de petits toits à porcs. Le côté est de la cour est occupé par un ancien logement, avec fournil à l'arrière.

L'allée centrale du jardin, prenant naissance au portail, conduit au grand logis ou maison de maître. Ce corps de bâtiment, de plan rectangulaire, est couvert d'un haut toit en ardoise, avec épis de faîtage en zinc. Double en profondeur, il comprend un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de comble. Les élévations sont structurées par des bandeaux d'appui et par la corniche qui se prolongent tout autour du bâtiment. Des pilastres en pierre de taille marquent les angles.

La façade principale, à l'ouest, comme la façade est, présente trois travées d'ouvertures, avec encadrements des baies saillants. La travée centrale comprend la porte, la baie de l'étage et une lucarne au comble. La porte est accessible par un perron. Son encadrement est mouluré. Ses deux vantaux et son imposte sont ornés d'éléments en ferronnerie ajourés. La baie de l'étage semble avoir été une porte-fenêtre ouvrant sur un balcon dont il reste la plate-forme en pierre de taille, moulurée, soutenue par trois consoles. Au sommet de la façade (côté est comme côté ouest), le toit est percé d'une imposante lucarne à fronton triangulaire, elle-même inscrite dans un fronton brisé. Sommée d'une pomme de pin, la lucarne comprend une baie à linteau à corbeaux moulurés, placée dans une arcade en plein cintre.

A l'intérieur du logis se trouve une cheminée du 18^e siècle, réemployée de l'[ancien presbytère](#) de Vix lorsqu'il a été démoli en 1996. Son trumeau, encadré de pilastres et surmonté d'une corniche, présente un abondant décor mouluré.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

Typologies et état de conservation

Typologies : Ferme à bâtiments séparés ; Maison de maître ; Grange à façade en pignon ; 3

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : pomme de pin

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN, S 3326. 1777 : requête présentée au roi par Jean-Baptiste Cotton des Houssayes pour le transfert du prieuré de Lethon, à Vix, et la destruction de ses bâtiments.**
Archives Nationales, S 3326. 1777 : requête présentée au roi par Jean-Baptiste Cotton des Houssayes pour le transfert du prieuré de Lethon, à Vix, et la destruction de ses bâtiments.
- **SHD ; 1 VD 60, pièce 51. 1719 : Mémoire sur la carte du 46e quarez de la générale des côtes du Bas Poitou, país d'Aunix, Saintonge et partie de la Basse Guyenne, par Claude Masse.**
Service Historique de la Défense ; 1 VD 60, pièce 51. 1719 : *Mémoire sur la carte du 46e quarez de la générale des côtes du Bas Poitou, país d'Aunix, Saintonge et partie de la Basse Guyenne*, par Claude Masse.
- **AD85, 3 E 35/5. 1577, 28 décembre : procuration passée par Nicolas Myngot, Cosme Barbotin et autres habitants de Vix dans un procès.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 35/5. 1577, 28 décembre : procuration passée par Nicolas Myngot, Cosme Barbotin et autres habitants de Vix dans un procès.
- **AD85, 3 E 37/F. 1642, 6-27 novembre : inventaire après décès des biens d'Isaac Degerson, fermier du prieuré de Leton, à Vix.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 37/F (en ligne : vue 197/364). 1642, 6-27 novembre : inventaire après décès des biens d'Isaac Degerson, fermier du prieuré de Leton, à Vix, devant Etienne Robert, notaire à Fontenay-le-Comte.
- **AD85, 3 E 36/D. 1777, 29 juin : acte d'assemblée des habitants de Vix approuvant la translation du prieuré de Montnommé en l'église de Vix, devant Millouain, notaire à Fontenay-le-Comte.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 36/D. 1777, 29 juin : acte d'assemblée des habitants de Vix approuvant la translation du prieuré de Montnommé en l'église de Vix, devant Millouain, notaire à Fontenay-le-Comte.
- **AD85, 3 E 37/288. 1617, 28 janvier : bail à ferme pour neuf ans pas Jehan Collard, prêtre, bachelier en théologie, prieur de Leton et grand vicaire de l'évêque de Maillezais, à Michel et Loys Guerin, père et fils, laboureurs à charrue demeurant en la métairie dudit prieuré de Leton, paroisse de Vix, de ladite métairie.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 37/288. 1617, 28 janvier : bail à ferme pour neuf ans pas Jehan Collard, prêtre, bachelier en théologie, prieur de Leton et grand vicaire de l'évêque de Maillezais, à Michel et Loys Guerin, père et fils, laboureurs à charrue demeurant en la métairie dudit prieuré de Leton, paroisse de Vix, de ladite métairie.

- **AD85, 3 E 37/E. 1659, 31 octobre : accord entre les représentants de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais et Claude de Sallo, prieur de Leton, devant Baudon, notaire à Fontenay-le-Comte.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 37/E (en ligne : vue 74/192). **1659, 31 octobre : accord entre les représentants de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais et Claude de Sallo, prieur de Leton, devant Baudon, notaire à Fontenay-le-Comte.**
- **AD85, 3 E 37/F. 1694, 5 janvier : ferme du revenu temporel du prieuré Saint-Nicolas de Lethon, à Vix, par Jacques Corbier, au nom de l'abbé de La Grange, à Julien Denfer, devant Ballard, notaire à Fontenay-le-Comte.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 37/F. **1694, 5 janvier : ferme du revenu temporel du prieuré Saint-Nicolas de Lethon, à Vix, par Jacques Corbier, au nom de l'abbé de La Grange, à Julien Denfer, devant Ballard, notaire à Fontenay-le-Comte.**
- **AD85, 3 E 37/F. 1705, 15 mai : ferme du revenu temporel du prieuré Saint-Nicolas de Lethon, à Vix, par Nicolas Gaussuron à Michel Audineau et Louise Dougé, devant Ballard, notaire à Fontenay-le-Comte.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 37/F. **1705, 15 mai : ferme du revenu temporel du prieuré Saint-Nicolas de Lethon, à Vix, par Nicolas Gaussuron à Michel Audineau et Louise Dougé, devant Ballard, notaire à Fontenay-le-Comte.**
- **AD85, 3 E 52/50. 1804, 30 janvier (9 pluviôse an 12) : bail à ferme de la métairie de Montnommé par Pierre Guérin et Louise Lièvre veuve Mingueneau à Jean Clavurier époux de Catherine Maréchaud.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 52/50. **1804, 30 janvier (9 pluviôse an 12) : bail à ferme de la métairie de Montnommé par Pierre Guérin et Louise Lièvre veuve Mingueneau à Jean Clavurier époux de Catherine Maréchaud.**
- **AD85, 3 E 63/37. 1752, 27 juillet : sous-ferme de la métairie de la Grange par Julien Denfer, fermier du prieuré de Lethon, à Paul Plaire.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/37. **1752, 27 juillet : sous-ferme de la métairie de la Grange par Julien Denfer, fermier du prieuré de Lethon, à Paul Plaire.**
- **AD85, 3 E 63/46. 1774, 22 février : partage des biens de Paul Plaire époux Bonnaud, fermier du prieuré Saint-Nicolas de Lethon, à Vix.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/46. **1774, 22 février : partage des biens de Paul Plaire époux Bonnaud, fermier du prieuré Saint-Nicolas de Lethon, à Vix.**
- **AD85, 3 E 63/58. 1784, 8 et 17 juillet : baux à ferme des métairies de Saint-Nicolas de Leton et de la Grange par Marie Trumaud, veuve d'André-Joseph Chiron.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/58. **1784, 8 et 17 juillet : baux à ferme des métairies de Saint-Nicolas de Leton et de la Grange par Marie Trumaud, veuve d'André-Joseph Chiron.**
- **AD85, 3 E 63/59. 1785, 30 octobre : acte au sujet du litige entre les habitants de Vix et Pierre Rougier, ancien fermier de Lethon.**
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/59. **1785, 30 octobre : acte au sujet du litige entre les habitants de Vix et Pierre Rougier, ancien fermier de Lethon.**
- **AD85, 4 G 1, folio 23. 1601, 18 septembre : visite de la paroisse de Vix par Jehan Collart, prieur de Lethon.**
Archives départementales de la Vendée, 4 G 1, folio 23. **1601, 18 septembre : visite de la paroisse de Vix par Jehan Collart, prieur de Lethon.**
- **AD85, 4 G 2, folio 63. 1617, 31 mai : visite de la paroisse de Vix par Jehan Collart, prieur de Lethon.**
Archives départementales de la Vendée, 4 G 2, folio 63. **1617, 31 mai : visite de la paroisse de Vix par Jehan Collart, prieur de Lethon.**

- **AD85 ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 1, pièce 5. Partage des marais de Maillezay et Vix, avec les procurations, échanges et procez-verbaux, [19 octobre 1663-1er septembre 1664], Fontenay-le-Comte, chez Petit-Jean, 1664.**
Archives départementales de la Vendée ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 1, pièce 5. *Partage des marais de Maillezay et Vix, avec les procurations, échanges et procez-verbaux, [19 octobre 1663-1er septembre 1664], Fontenay-le-Comte, chez Petit-Jean, 1664.*
- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 3392 à 3401, 3725 (complétés par les registres conservés en mairie). **1837-1971 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Vix.**
- **AD85, 1 Q 191. 1790, 17 novembre : procès-verbal d'estimation comme bien national du prieuré de Montnommé, à Vix.**
Archives départementales de la Vendée, 1 Q 191. **1790, 17 novembre : procès-verbal d'estimation comme bien national du prieuré de Montnommé, à Vix.**
- Archives diocésaines de La Rochelle-Saintes, La Rochelle, II 3527. 1702 : visite pastorale de la paroisse de Vix par l'évêque de La Rochelle.
- **Médiathèque de La Rochelle, Ms 116, fol. 537-624. [1504] : Fragments d'un censif de terres situées au confluent de la Sèvre Niortaise et de la Vendée.**
Médiathèque de La Rochelle, Ms 116, fol. 537-624. **[1504] : Fragments d'un censif de terres situées au confluent de la Sèvre Niortaise et de la Vendée.**
- **Informations recueillies auprès de M. Jean-Pierre Robin, septembre 2019.**
Informations recueillies auprès de M. Jean-Pierre Robin, septembre 2019.

Documents figurés

- **1720, 29 octobre : Carte du 46e quarré de la generale des costes du Bas Poitou, païs d'Aunis, Saintonge et partie de la Basse Guienne...,** par Claude Masse. (Service Historique de la Défense de Vincennes ; J10C 1293, pièce 17).
- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

Bibliographie

- **ANTOINE, Michel. Inventaire des arrêts du Conseil du roi : règne de Louis XV, arrêts en commandement, inventaire analytique, t. 2, 1721-1723 ; 1722 : arrêts rendus au sujet de la contestation entre l'abbé Pager de Maisonville et l'abbé Gautier sur la propriété du prieuré de Leton.**
ANTOINE, Michel. *Inventaire des arrêts du Conseil du roi : règne de Louis XV, arrêts en commandement, inventaire analytique, t. 2, 1721-1723 ; 1722 : arrêts rendus au sujet de la contestation entre l'abbé Pager de Maisonville et l'abbé Gautier sur la propriété du prieuré de Leton.*
n° 7901, 7996 et 8570
- **COTTINEAU Dom L. H., Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés, Mâcon, 1936.**
COTTINEAU Dom L. H., *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1936.
t. 1, col. 1593
- **DUGAST-MATIFEUX, Charles, Etat du Poitou sous Louis XIV, Rapport sur l'élection de Fontenay-le-Comte vers 1730, Fontenay-le-Comte, 1865.**
DUGAST-MATIFEUX, Charles, *Etat du Poitou sous Louis XIV, Rapport sur l'élection de Fontenay-le-Comte vers 1730*, Fontenay-le-Comte, 1865.
p. 432

- **LA BOUTETIERE, Louis de, Cartulaire de l'abbaye d'Orbestier (Vendée), Archives historiques du Poitou, t. 6, 1877, Poitiers, Impr. H. Oudin, 1877, XXIII-569 p.**
LA BOUTETIERE, Louis de, *Cartulaire de l'abbaye d'Orbestier (Vendée), Archives historiques du Poitou*, t. 6, 1877, Poitiers, Impr. H. Oudin, 1877, XXIII-569 p.
p. 13, 64 et 73
- **MAILLAUD, Jean. Notes généalogiques.**
MAILLAUD, Jean. *Notes généalogiques.*
Famille Degerson, deuxième branche
- **SUIRE, Yannis. Le Bas-Poitou vers 1700 : cartes, plans et mémoires de Claude Masse, ingénieur du roi,**
La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2017, 368 p.
p. 325

Annexe 1

Acte d'assemblée des habitants de Vix approuvant la translation du prieuré de Montnommé en l'église de Vix, 29 juin 1777 (devant Millouain, notaire à Fontenay-le-Comte).

Le 29 juin 1777, l'assemblée des habitants de Vix, présidée par le syndic Pierre Lièvre, entend Jean Gerbault, représentant de Messire Jean-Baptiste Cotton Deshoussayes, prêtre docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison et société de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, de Caen et de Lyon, et prieur du prieuré royal de Saint-Nicolas de Letton, ordre de Saint Augustin, diocèse de La Rochelle, demeurant à Rouen, rue du Grand maulévrier.

Deshoussayes a été pourvu du prieuré sur nomination du roi et en a pris possession le 30 août 1774. Il a fait dresser un procès-verbal de l'état des bâtiments le 20 juin 1776, parmi lesquels se trouvent "deux chapelles contiguës, restes d'une ancienne église dont la nef coupée en deux parties, hautes et basse, est depuis un très long tems immémorial employée à usage de grenier et cellier, que les bastimens des deux chapelles sont entièrement tombés en ruines et ne sont plus que des masures, refuge des volailles et des reptiles, que la reconstruction de ces deux chapelles contiguës, ou de l'une d'icelles, ne seroit d'aucune utilité pour les habitans de Vix, parce que ces chapelles tiennent à la métairie de Montnommé entièrement isollée et distante de la paroisse de Vix d'une demie lieue environ, parce que d'ailleurs il ne se feroit aucun service dans lesdites chapelles, attendu que malgré les recherches les plus exactes et les plus multipliées on n'a pu découvrir aucunes fondations particulières due par ce bénéfice, qu'au contraire si le titre dudit prieuré étoit transféré dans l'église paroissiale de Vix, cette translation pouroit estre utile aux habitans de la paroisse tant par les arrangemens que le titulaire offre de prendre maintenant avec eux, qu'à cause dans le cas où l'on viendroit à connoistre le service particulier qui peut estre dû par ledit prieuré, il seroit acquitté dans laditte église paroissiale de Vix".

"Attendu l'état de dépérissement absolu des dites chapelles depuis un tems immémorial", Deshoussayes par la voix de Gerbault demande aux habitans de Vix d'accepter la translation du titre du prieuré en l'église de Vix, gratuitement et afin de donner une existence canonique au bénéfice. Il leur propose 800 livres pour accepter. Cependant, le prieur et ses successeurs pourront dire la messe dans la chapelle et à l'autel où se fera la translation. La fabrique leur fournira alors le pain, le vin, les ornemens, livres, linges et vases nécessaires. Ils pourront aussi faire construire un banc et prie-Dieu dans la chapelle de translation.

Sur ce, l'assemblée des habitans accepte "la translation du titre dudit prieuré de saint Nicolas de Letton en l'église paroissiale de Vix et autel de la chapelle de Saint Berthélémy", aux conditions proposées, dont les 800 livres : la moitié sera payée de suite et l'autre moitié en rente à 4 %. Les habitans déclarent que "la suppression absolue desdites chapelles réunies et la démolition entière de ce qui reste n'a aucun inconvénient quelconque, ainsy que celle de plusieurs autres bastimens tombés ou inutiles à l'exploitation de la métairie de Montnommé".

Illustrations



Montnommé, son île et sa chapelle ruinée sur la carte de la région par Claude Masse en 1720.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198503100NUCA



La métairie de Montnommé sur le plan cadastral de 1836.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198501674NUCA



La propriété vue depuis l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503101NUCA



La propriété et son clos de mur vue depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503088NUCA



La grange-étable vue depuis le nord-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503084NUCA



La grange-étable et la cour au sud vues depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503085NUCA



La grange-étable vue depuis le sud-est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503098NUCA



Le mur pignon est de la grange-étable, avec reprise de maçonnerie, en 2009.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503847NUCA



Toits à porcs dans le prolongement est de la grange-étable, vus depuis le sud-ouest en 2009.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503846NUCA



L'ancien logement au nord du logis, vu depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503097NUCA



L'ancien logement vu depuis le sud-est, avec le fournil.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503096NUCA



La cour et le jardin clos de murs vus depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503086NUCA



Les piliers de portail à l'entrée ouest du jardin.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503087NUCA



Le logis vu depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503094NUCA



La porte du logis et son perron.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503090NUCA



Les vantaux de la porte et leur décor en ferronnerie.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503091NUCA



Ancienne plate-forme de balcon au-dessus de la porte.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503092NUCA



La lucarne au sommet de la façade ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503093NUCA



La façade est du logis.
Phot. Yannis Suire
IVR52_201985030959NUCA



Cheminée de l'ancien presbytère de Vix réemployé dans le logis de Montnommé, vue en 2009.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503845NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix

Maisons, fermes : l'habitat à Vix (IA85002142) Pays de la Loire, Vendée, Vix

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Montnommé, son île et sa chapelle ruinée sur la carte de la région par Claude Masse en 1720.

Référence du document reproduit :

- **1720, 29 octobre : Carte du 46e quarré de la generale des costes du Bas Poitou, païs d'Aunis, Saintonge et partie de la Basse Guienne...**, par Claude Masse. (Service Historique de la Défense de Vincennes ; J10C 1293, pièce 17).

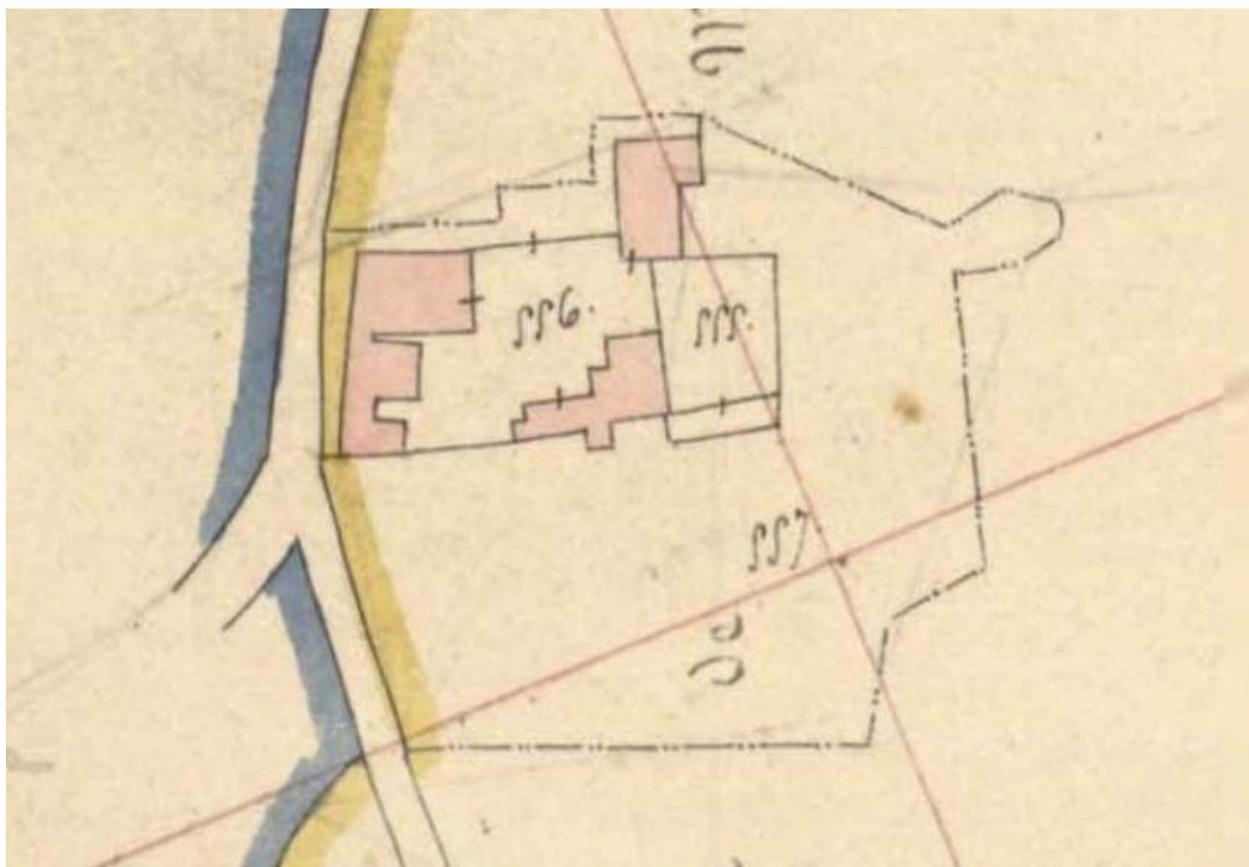
IVR52_20198503100NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

tous droits réservés



La métairie de Montnommé sur le plan cadastral de 1836.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

IVR52_20198501674NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La propriété vue depuis l'ouest.

IVR52_20198503101NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La propriété et son clos de mur vue depuis le sud-ouest.

IVR52_20198503088NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La grange-étable vue depuis le nord-ouest.

IVR52_20198503084NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La grange-étable et la cour au sud vues depuis le sud-ouest.

IVR52_20198503085NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La grange-étable vue depuis le sud-est.

IVR52_20198503098NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le mur pignon est de la grange-étable, avec reprise de maçonnerie, en 2009.

IVR52_20198503847NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Toits à porcs dans le prolongement est de la grange-étable, vus depuis le sud-ouest en 2009.

IVR52_20198503846NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'ancien logement au nord du logis, vu depuis le sud-ouest.

IVR52_20198503097NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'ancien logement vu depuis le sud-est, avec le fournil.

IVR52_20198503096NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La cour et le jardin clos de murs vus depuis le sud-ouest.

IVR52_20198503086NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Les piliers de portail à l'entrée ouest du jardin.

IVR52_20198503087NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le logis vu depuis le sud-ouest.

IVR52_20198503094NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La porte du logis et son perron.

IVR52_20198503090NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Les vantaux de la porte et leur décor en ferronnerie.

IVR52_20198503091NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Ancienne plate-forme de balcon au-dessus de la porte.

IVR52_20198503092NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La lucarne au sommet de la façade ouest.

IVR52_20198503093NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La façade est du logis.

IVR52_20198530959NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Cheminée de l'ancien presbytère de Vix réemployé dans le logis de Montnommé, vue en 2009.

IVR52_20198503845NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés